



# **BASKET ESPERANCE BREHAN**

## **PROTOCOLE SANITAIRE - Reprise activité Basket-Ball - 22/09/ 2020**

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu en tant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

**MANAGER COVID du club : Cécile Lorand**

LIEU de pratique : *salle omnisport Bréhan*

### **Entraînement**

#### **Pratiquants :**

- **Arrivée en tenue**
- **Gourde individuelle** avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant le début de la séance
- **Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant**
- *Chaque pratiquant viendra avec 2 tee-shirts - 1 sombre et 1 de couleur clair*
- Accès aux toilettes autorisé après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément.
- **Arrivée par la porte du hall d'entrée départ par la porte issue de secours côté gradin**
- Dossier d'e-licence **et feuille de renseignement club** à compléter au plus tard pour la 2ème séance d'entraînement.

**Entraînement à huis clos : l'accès est limité au seul pratiquant.**

**Les vestiaires ne seront pas accessibles**

#### **Encadrement :**

- Port du masque obligatoire avant et après la séance, fortement recommandé pendant la séance.
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance**
- **Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance**
- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif
- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes
- **Désinfection des ballons et du matériel entre chaque séance**
- **Tenue du planning de présence par séance**
- Protocole de désinfection/nettoyage de la salle une fois semaine
- **Fermeture de la porte d'entrée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance**
- **Licence à jour dès la 2ème séance**

### Matches :

- **Pratiquants** : mêmes règles qu'aux entraînements (*recommandé pour simplifier l'application*)
- **Encadrement** : en dehors des périodes de jeu, toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque
- **Les officiels de table et délégué de club devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence**
- Le coach principal **est** autorisé à enlever son masque pendant les périodes de jeu mais doit veiller à la distanciation avec le banc et/ou les officiels.
- **Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer**
- **Public** : port du masque obligatoire avant l'arrivée dans la salle pour les plus de 11 ans, **désinfection des mains** et inscription de son nom sur le listing de présence à l'entrée.
- **Sens de circulation entrée/sortie du public** : voir signalétique
- **Protocole de désinfection/nettoyage du matériel** (*bancs, ballons, chaises, tables, pupitre, ordinateur...*) avant chaque match et à chaque changement d'opérateur.
- **Les vestiaires ne seront pas accessibles**
- **Accès à la buvette** près des gradins, **attention pas de croisement ni de regroupement.**

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré. En cas de suspicion, l'encadrant pourra être amené à **contrôler la température du pratiquant** (thermomètre sans contact)/ isoler du groupe en cas de fièvre ou de symptôme référencé (toux, éternuements, fatigue intense etc..) en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.